

# Bac Pro Métiers de la Sécurité

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer une présence dans les locaux.
- Veiller à la sécurité des personnes et à la prévention des biens.
- Apprécier les actions appropriées ou les moyens à déclencher.
- Contrôler le fonctionnement des installations de sécurité.

## Entreprises d'accueil

- Sécurité privée.
- Musées.
- Hôpitaux.
- Universités.
- Centres commerciaux.
- Police municipal.
- Médiateur.

## Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire du CAP Agent de sécurité ou avoir suivi une 2<sup>nd</sup>e professionnelle ou générale.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
40034403	19114

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

## Durée de la formation

1 500 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

## Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

En moyenne : 2 semaines en UFA, 2 semaines en entreprise.  
*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



**Lycée Saint André**  
Enseignement professionnel

## Lycée Professionnel Saint André

18 Rue Emile Combes – BP 20  
07400 LE TEIL  
www.lyceesaintandre.fr

**Coordinatrice de l'UFA :**  
Margaux AYMARD : 06 35 49 16 45  
ufa.lyceestandre@gmail.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Economie Droit
	Mathématique
	Français
	Histoire Géographie
	Education civique
	Langues vivantes
	Arts appliqués et cultures artistiques
Matières professionnelles	Activités en milieu professionnel
	Activités professionnelle dans la dominante
	Prévention santé environnement

## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Sciences et technique</b>			
• Economie-droit	1	Ponctuel	Oral
• Mathématiques	1	Ponctuel	Écrit
<b>E2 : Etude de situations professionnelles</b>	4	Ponctuel	Écrit
<b>E3 : Formation en milieu professionnel</b>			
• Activités en milieu professionnel	3	Ponctuel	Oral
• Activités professionnelles dans la dominante	5	Ponctuel	Pratique
• Prévention Santé et Environnement	1	Ponctuel	Écrit
<b>E4 : Langues vivantes</b>			
• LV1	2	Ponctuel	Oral
• LV2	2	Ponctuel	Oral
<b>E5 : Français, Histoire Géographie et Education civique</b>			
• Français	2,5	Ponctuel	Écrit
• Histoire Géographie et éducation civique	2,5	Ponctuel	Écrit
<b>E6 : Arts appliqués</b>	1	Ponctuel	Écrit
<b>E7 : Education physique et sportive</b>	1	Ponctuel	Pratique

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP / DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

BTS (exemple : BTS Management opérationnel de la sécurité)

### Débouchés professionnels :

- **La sécurité publique**  
Police nationale / Gendarmerie Nationale / Police municipale

- **Sécurité publique**  
Adjoints de sécurité de la police nationale ou gendarme adjoints volontaires

- **Sécurité civile**  
Sapeur-pompier professionnel ou sapeur-pompier militaire (après engagement)

- **Sécurité privée**  
Agent de sécurité / Agent de contrôle d'accès / Agent de surveillance / Agent de gardiennage / Agent de protection physique / Agent de sécurité dans l'événementiel / Agent de sécurité incendie

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 164 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
  - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité.
- Places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité.
- Transports scolaires.
- Gare TGV Ter à Montélimar.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

Le Lycée Professionnel Saint André dispose depuis plusieurs années du CAP Agent de Sécurité en formation initial, nous disposons donc du matériel et des équipements pédagogiques nécessaire à la mise en situation réel de la formation proposée.

## Coordonnées de l'UFA



**Lycée Saint André**  
Enseignement professionnel

### Lycée Professionnel Saint André

18 Rue Emile Combes – BP 20  
07400 LE TEIL  
[www.lyceesaintandre.fr](http://www.lyceesaintandre.fr)

### Coordinatrice de l'UFA :

Margaux AYMARD : 06 35 49 16 45  
[ufa.lyceestandre@gmail.com](mailto:ufa.lyceestandre@gmail.com)

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
[cfa@akteap.cneap.fr](mailto:cfa@akteap.cneap.fr)  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026